



## DECISION MUNICIPALE N° D041/2026

### **Objet : Demande d'attribution de subvention au titre du programme de répartition du montant du produit des amendes de police 2026.**

Le Maire de Caumont-sur-Durance,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 26°;
- Vu la délibération n°03020426 du 27/03/2026 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire,
- Vu la délibération n°09090626 du 09/06/2026 relative à la demande de financement pour le projet d'implantation de 2 « feux vert récompense » Avenue Jean Moulin et Avenue Maréchal Leclerc, pour un montant estimé de 31 200 € TTC soit 26 000 € HT.
- Considérant le projet d'implantation de 2 feux à récompense à Caumont-sur-Durance, et le montant total du projet actualisé établi à 16 798,00 € HT.
- Considérant que le Maire dispose de la délégation du Conseil Municipal pour le dépôt des demandes de subvention,
- Considérant le règlement départemental relatif à la répartition du produit des amendes de police,

### DECIDE

**Article 1 :** Une demande de subvention d'un montant de 11 768,60 € est déposée auprès du Département de Vaucluse dans le cadre du programme de répartition du montant du produit des amendes de police 2026, dans le cadre du projet d'implantation de 2 feux verts récompense sur l'avenue Jean Moulin et l'Avenue Maréchal Leclerc.

**Article 2 :** le plan de financement est établi comme suit :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>
Fourniture de 2 feux à récompense	12 798,00 € HT
Pose de 2 feux à récompense	4 000 € HT
<b>Total des dépenses</b>	<b>16 798,00 € HT</b>
<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>
Département de Vaucluse – Produit des amendes de Police	11 768,60 € (70% du HT)
Autofinancement communal	5 029,40 € (30% du HT)
<b>Total des recettes</b>	<b>16 798,00 €</b>

**Article 3** : Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Caumont-sur-Durance,  
Le 26 juin 2026

Le Maire,  
Claude MOREL

